

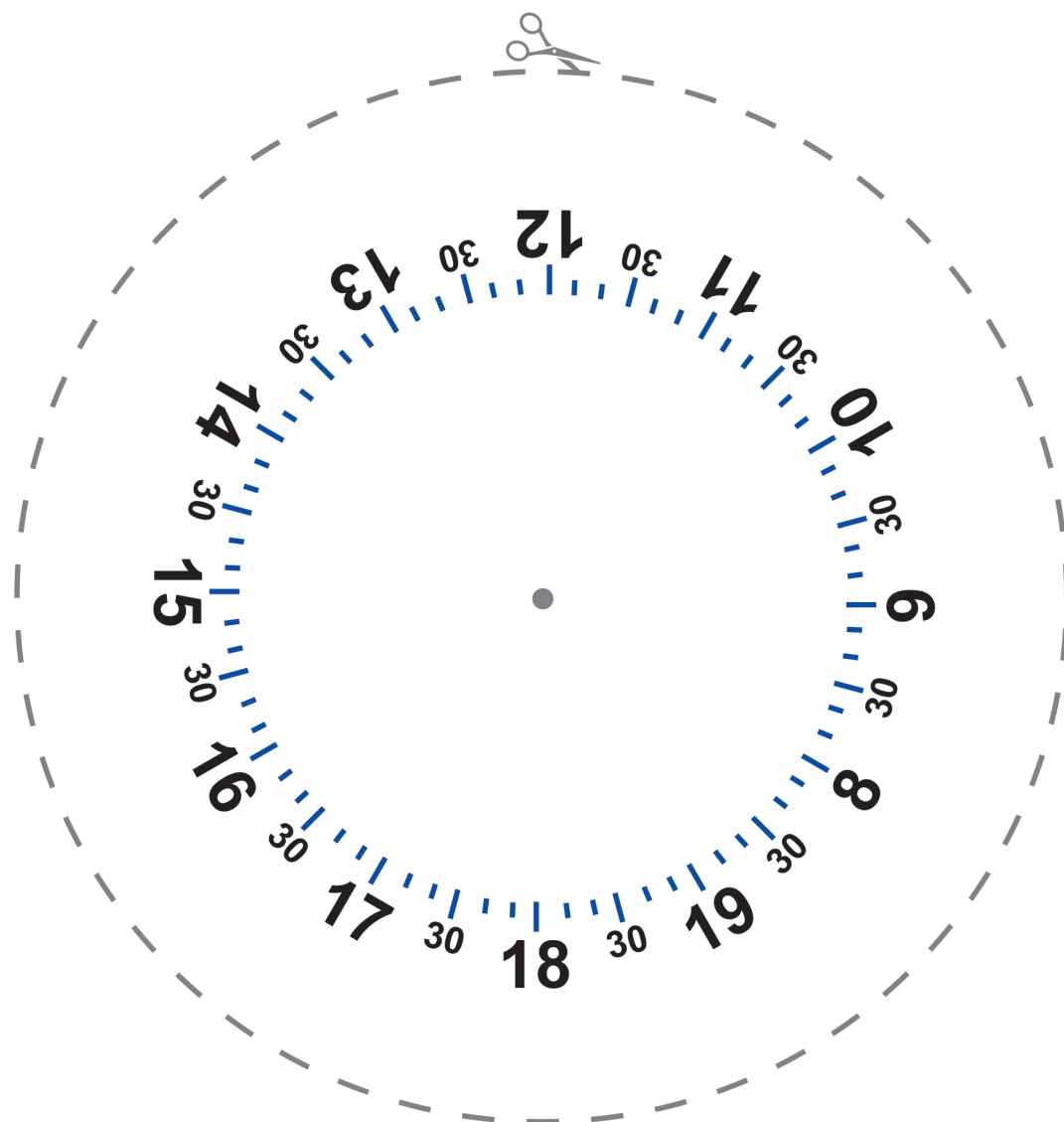
# FABRICATION DE VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN

Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque.

Il vous suffit :

- d'imprimer ces trois pages (face, cercle et dos)
- de découper selon les pointillés
- de percer un trou au centre, sur le repère
- d'assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne. Si vous n'en avez pas, vous pouvez venir en chercher une à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez aussi agraffer les coins afin d'assurer la fixation du disque.





HEURE D'ARRIVÉE





VILLE DE  
**DECINES**  
CHARPIEU

Bien stationner, un geste citoyen pour faciliter l'accès aux commerces et services !

## Zone bleue - Stationnement gratuit réglementé

**Le stationnement est autorisé et gratuit pour 1h30 maximum.**

**Du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h30 -19h / samedi : 9h-12h30**

**sauf jours fériés et mois d'août**

L'utilisation du disque de stationnement européen est obligatoire pour les zones réglementaires dites «zones bleues». Le disque doit indiquer l'heure de début de stationnement et être apposé derrière le pare-brise, côté trottoir.

*Est assimilé à un défaut d'apposition du disque le fait de porter sur celui-ci des indications horaires inexactes ou de modifier ces indications alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation.*

[www.decines-charpieu.fr](http://www.decines-charpieu.fr)